

AIOA 41

Groupe de travail « apprentissage »

Compte-rendu synthétique de la réunion du 2.4.12

Présents :

Estelle François	CMA 41
Sylvie Mellet	MGI Romorantin
Ophélie Egrot	CFAI
Françoise Pinet-Renaut	AIOA 41/ ML Blois
Leila Salhi	ML Romorantin
Helin Toprak	CFA Agricole

A l'ordre du jour de la réunion, trois points à traiter :

- L'instauration d'une permanence « médiation d'été »
- La création d'une plaquette de communication « médiation »
- L'élaboration d'un outil de traitement des ruptures

1) La permanence « médiation d'été »

L'expérience du suivi en période d'été des jeunes venant de signer un contrat d'apprentissage a déjà été menée par la ML de Romorantin, en collaboration avec la MGI. Les jeunes étaient systématiquement appelés et, si une intervention auprès de l'employeur était nécessaire, elle était assurée par la ML. Les résultats ont été probants. L'idée de pérenniser cette expérience et de l'étendre au territoire semble donc intéressante. Il serait important d'avoir, pour ce faire, la liste nominative des signatures de contrat, afin de savoir quels sont les jeunes susceptibles d'être contactés. La question de la transmission d'informations avec les organismes consulaires, le logiciel de la Région et le logiciel IPareo des CFA est donc plus que jamais d'actualité.

O.Egrot propose, pour le CFAI, d'envoyer un état des signatures et des ruptures sur demande. Des actions concernant cette problématique ont été menées sur le département 37. Il faut donc se renseigner pour en savoir plus.

Il faut également faire un état des lieux de ce qui se passe pendant cette période dans les différents CFA du territoire.

Comme cela avait été évoqué lors de la dernière réunion plénière, il paraît indispensable de rencontrer dans un premier temps les directeurs des CFA afin de collecter les informations nécessaires et de voir s'ils sont intéressés par la mise en place d'un dispositif commun.

F.Renaut va donc entrer en contact avec eux et leur proposer une date de réunion. L'idéal serait fin avril-début mai. Les CFA à contacter sont : les trois CFA du bassin de Blois, le CFAI, Promotrans, le CFA Académique et, éventuellement l'IHNHI.

2) La plaquette de communication

E. François demande tout d'abord si l'AIOA 41 dispose d'un budget spécifique à cet effet. Car qui va la réaliser ? Faudra-t-il faire appel à des concepteurs et des imprimeurs ? Pour le moment, cet aspect n'a pas été étudié.

Il faudrait dans un premier temps collecter ce que font les différentes structures, car des supports doivent déjà exister.

La présentation de ce projet devra être ajoutée à l'ordre du jour de la réunion avec les directeurs de CFA. Dans un deuxième temps, il sera présenté aux Chambres consulaires car, si cette plaquette voit le jour, il serait intéressant de la distribuer à deux niveaux : par les Organismes consulaires au moment de la signature du contrat, avec les autres imprimés, et par les CFA au moment de l'inscription.

Cette plaquette présenterait la médiation de façon globale, et chaque structure pourrait la personnaliser en y ajoutant ses coordonnées. Sinon, elle pourrait contenir la liste des CFA du 41 avec les coordonnées du service médiation (médiateur/trice ou chargé de mission).

Parallèlement, il serait intéressant de mettre en ligne sur Etoile un répertoire orienté apprentissage (structures AIOA + CFA + Chambres consulaires + Pôle Emploi). Ce répertoire pourrait bénéficier d'un espace partagé pour que les structures puissent faire les mises à jour nécessaires et échanger entre elles.

3) Le traitement des ruptures

Comme pour les deux précédents thèmes, il semble important de dresser un inventaire des pratiques dans les différentes structures AIOA. Car des outils existent déjà. Donc comment intégrer l'existant et comment lui donner une suite ?

La mise en place d'ateliers « portefeuille de compétences » dans les CFA semble être une piste très intéressante à suivre. Il serait également important d'y inscrire des ateliers TRE pour préparer les jeunes apprentis à la recherche d'emploi à la fin de leur formation. Une articulation pourrait se faire entre les CFA et les ML/CAD pour l'animation des ateliers, les deux structures ayant déjà mis en œuvre ces formes d'actions.